



# Optez pour le prélèvement mensuel !

Libérez-vous l'esprit en choisissant  
un moyen de paiement **simple** et **sécurisé** !

## Comment adhérer ?

- 1 Complétez l'autorisation de prélèvement**
- 2 Joignez un RIB**
- 3 Envoyez le tout à :**  
Régie Intercommunale de Télédistribution  
11a rue Maurice Burrus  
68160 Sainte-Croix-aux-Mines

## Une question ?

La RIT du Val d'Argent vous accueille :



Lundi : 14h - 18h  
Mardi : 14h - 18h  
Mercredi : 9h - 12h  
14h - 18h  
Jeudi : 14h - 18h  
Vendredi : 14h - 17h

Téléphone : 03 89 58 54 30  
Site internet : rit.valdargent.com

## Pourquoi choisir le prélèvement mensuel ?

- Plus de paiement à envoyer**  
Économisez ainsi les frais d'affranchissement et évitez tout oubli ! Votre prélèvement mensuel s'effectue automatiquement chaque 15 du mois sur votre compte bancaire.
- Vous changez de banque ?**  
En cas de changement de domiciliation bancaire, il vous suffit de remplir une nouvelle autorisation de prélèvement et de joindre votre nouveau RIB.

### AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

557351

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

---

---

---

---

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

TRÉSORERIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES  
191 RUE CLÉMENCEAU  
68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Date :

Signature :

**MERCI DE JOINDRE UN RIB**

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

---

---

---

---